

Juin 2021

# Ce que nous avons entendu :

Dialogue sur la maladie débilitante chronique et les  
secteurs canadiens de l'agriculture et de l'agroalimentaire :  
connaissances actuelles, risques et options stratégiques



## Résumé

La maladie débilitante chronique (MDC) pose un risque réel pour le commerce des produits agricoles, la sécurité alimentaire des collectivités nordiques, éloignées et des Premières Nations, et l'avenir de tous les cervidés, y compris des espèces déjà menacées comme le caribou boréal, sans parler des risques potentiels de transmission à l'humain.

Il est extrêmement urgent d'empêcher la propagation de cette maladie dévastatrice dans les populations du caribou boréal menacées, ainsi qu'aux provinces où aucun cas n'a été détecté. Plus de ressources sont requises pour faire de la recherche et pour prévenir la prolifération de cette maladie par des contrôles, des tests de dépistage, des mesures de surveillance, des normes obligatoires et de bonnes communications.

L'ICPA a mis en évidence les mesures à envisager sérieusement pour combattre la propagation de la MDC, notamment une approche pancanadienne à gouvernance améliorée, c'est-à-dire une approche « santé unique », une intensification de la recherche sur les prions, la lente fermeture des élevages de cervidés accompagnée de la décontamination des sols contaminés, la création de zones tampons et la possibilité de procéder à des abattages de masse pour freiner la propagation.

## Contexte

En décembre 2019, l'ICPA a commandé une étude à Vic Adamowicz, Ellen Goddard et leurs collègues, docteurs en économie à l'Université de l'Alberta. Ils ont collaboré avec une équipe de scientifiques, d'environnementalistes et de spécialistes de la faune pour préparer un rapport intitulé « La maladie débilante chronique (MDC) et les secteurs canadiens de l'agriculture et de l'agroalimentaire : connaissances actuelles, risques et options stratégiques ». L'objectif de ce rapport était de synthétiser les connaissances actuelles sur la MDC et d'en identifier les conséquences sur l'agriculture et l'agroalimentaire, notamment en analysant les risques potentiels ainsi que les options politiques qui permettront de contenir cette maladie. Comme on comprend de mieux en mieux le lien entre la santé végétale, animale et des humains, de même que l'importance d'une approche « santé unique », surtout en contexte de COVID-19, il est plus évident et urgent que jamais de trouver des mesures pour enrayer cette maladie.

## Problème

La maladie débilante chronique (MDC) est une maladie à prions qui infecte les cervidés (cerfs, wapitis, etc.) et dont la propagation continue entraîne une augmentation de la prévalence, tant dans les populations sauvages que dans les fermes d'élevage des États-Unis et du Canada. La maladie est endémique dans certaines parties de l'Alberta et de la Saskatchewan, où la population sauvage est de plus en plus touchée. Plusieurs groupes sont particulièrement inquiets de la situation, notamment les gestionnaires des ressources fauniques, les chasseurs, les pourvoires, les peuples autochtones, les universitaires et les responsables gouvernementaux. On craint de plus en plus les possibles risques pour le commerce des produits agricoles, la sécurité alimentaire des collectivités nordiques, éloignées et des Premières Nations et l'avenir de tous les cervidés, notamment de certaines espèces déjà menacées comme le caribou boréal, sans compter le risque de transmission aux humains. Les organismes fédéraux tels que l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et Santé Canada (SC) ont tous respectivement un rôle à jouer pour réglementer les élevages de cervidés et ainsi empêcher les carcasses infectées de contaminer la chaîne alimentaire et le commerce des produits du cervidé. Toutefois, comme chaque province et territoire n'a pas le même champ de compétences, il est complexe de lutter contre la maladie et d'atténuer les risques potentiels, car les mesures et les approches diffèrent en ce qui concerne le contrôle, le dépistage et le relevé des animaux malades, tant dans les populations sauvages que dans les populations d'élevage, certains territoires ou provinces étant plus stricts que d'autres.<sup>1</sup>

C'est dans ce contexte que l'ICPA a commandé son rapport, tenu diverses consultations (avec des fonctionnaires, des universitaires et des scientifiques) et organisé une discussion en petit groupe sur invitation seulement pour aborder les problèmes potentiels et les solutions possibles. Le présent rapport synthèse résume les inquiétudes de l'ICPA et les recommandations de politiques découlant des discussions.



<sup>1</sup>Au niveau fédéral, l'Environnement et changement climatique Canada, Parcs Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Transport Canada, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du nord Canada, Services aux Autochtones Canada, Ressources naturelles Canada et Le Service canadien des forêts sont tous des partenaires nécessaires pour gérer effectivement les maladies animales sauvages. Toutefois, ils n'ont pas les mandats ni les ressources pour couvrir les activités où leurs champs de compétence coïncident et ils ne travaillent pas en collaboration pour déterminer des solutions.

## Synthèse des résultats

- On constate une hausse de la prévalence et de la propagation de la MDC au sein de la population de cervidés sauvages dans plusieurs États américains, de même qu'en Alberta et en Saskatchewan, mais le public est de moins en moins conscient du problème.
- Les différents acteurs du milieu et titulaires de droits ne s'entendent pas sur les mesures à prendre pour empêcher la propagation.
- Actuellement, le contrôle et la surveillance se font à l'aide de tests de dépistage réalisés sur les bêtes tuées par les chasseurs, ainsi qu'en interdisant le déplacement interprovincial des cervidés, des produits dérivés et des animaux chassés.
- Il y a augmentation du soutien public envers la gestion de la MDC grâce au dépistage des bêtes chassées.
- Les mesures varient toutefois d'une province à l'autre, selon que la MDC y est endémique ou non.
- Dans certaines provinces, comme l'Ontario, le dépistage est obligatoire pour tous les cervidés d'élevage au moment de l'abattage.
- Du côté des élevages de cervidés, l'ACIA administre un Programme volontaire de certification des troupeaux (PVCT) pour indemniser la perte de cheptel en cas de détection d'un cas positif. Une fois que le sol d'un élevage est contaminé, la décontamination prend parfois de nombreuses années, et l'actif agricole se transforme alors en dette.
- Le nombre de fermes d'élevages de cervidés et de bêtes en élevage continue de décliner.
- Le commerce risque d'être perturbé, et c'est même déjà le cas puisque la Norvège a interdit le foin provenant de régions touchées par la MDC; le commerce de bois de velours est, quant à lui, en déclin.
- La situation est très préoccupante pour les collectivités autochtones qui dépendent de la chasse pour assurer leur sécurité alimentaire et perpétuer leur culture.
- De plus, si la MDC n'est pas contrôlée, on craint qu'elle ne s'étende au caribou boréal, une espèce déjà menacée.
- Bien qu'une recherche à long terme montre l'absence de transmission au bétail, d'autres études sont nécessaires pour évaluer le risque que pose la MDC pour les élevages bovins et pour le commerce agricole dans son ensemble.
- Bien qu'elles n'aient pas encore été évaluées par les pairs, des recherches scientifiques menées au Canada et aux États-Unis montrent que la maladie se transmet aux macaques, qui peuvent la transmettre aux campagnols roussâtres, et qu'il se produit également des mutations ainsi que des infections symptomatiques.
- Pour ce qui est de la transmission aux humains, les scientifiques sont d'avis qu'il n'est pas improbable que des cas soient détectés dans un avenir proche.
- Étant donné les opinions variées des différents acteurs et les champs de compétences qui varient d'une province à l'autre, il est difficile d'obtenir consensus sur de nombreux aspects de la prévention de la MDC et sur les politiques et mesures permettant de la contrôler, ce qui a pour conséquence l'absence d'une approche nationale globale.
- Un livre blanc préparé par le Conseil des médecins vétérinaires en chef (CMVC) recommande, entre autres possibilités, de prévenir la propagation aux cervidés d'élevage par le zonage, la certification des troupeaux et les mesures d'intervention conjointes de l'ACIA et des organismes du domaine de la faune et de l'agriculture dans les régions où la MDC n'a pas encore été détectée. Ces recommandations doivent être mises en œuvre le plus rapidement possible.
- Au dire des médecins vétérinaires en chef des provinces ayant assisté à la discussion de l'ICPA sur la MDC, les conférenciers ont magnifiquement présenté les défis associés à cette problématique complexe; ils ont aussi animé une discussion fructueuse qui a montré la grande diversité des points de vue sur cette question, de même que certaines des idéologies en jeu, tout en expliquant les raisons pour lesquelles les efforts visant à empêcher la propagation ont échoué.



## Recommandations

À la lumière des informations contenues dans le rapport, ainsi que des consultations et des échanges avec l'ICPA, les points suivants ressortent :

- Il est extrêmement urgent de freiner la propagation de cette maladie dévastatrice avant qu'elle n'atteigne la population de caribou boréal et les provinces et territoires où aucun cas n'a encore été répertorié. L'excellente réputation du Canada dans les marchés mondiaux est en jeu, tout comme sa biodiversité, la santé et le bien-être de ses populations, ainsi que son avenir économique.
- Il faut plus de ressources pour mener des recherches sur la maladie, en particulier sur les meilleurs moyens de la contrôler, afin de mieux comprendre notamment les effets sur la biodiversité, les frontières entre les espèces, les vaccins potentiels et la décontamination des sols. D'ici là, d'autres ressources sont aussi nécessaires pour prévenir la propagation de la MDC : suivis, tests, surveillance, application des normes, communication avec le public et les personnes concernées.
- Il faut établir un leadership national fort pour ouvrir un dialogue collaboratif, multidisciplinaire et interprovincial entre les parties prenantes nécessaires et des titulaires de droits (ex. ministères provinciaux de l'agriculture et des ressources naturelles, organisations de conservation de la faune, communauté universitaire, Premières Nations) afin de concevoir une approche et des solutions pancanadiennes qui font consensus. Au vu de l'incapacité actuelle du Canada à freiner la propagation de la maladie, il est urgent de trouver des solutions innovatrices en consultation avec toutes les parties prenantes titulaires de droits.
- En raison de la pandémie de SRAS CoV-2, et puisqu'on comprend mieux les risques et les dommages liés aux maladies animales, y compris leurs conséquences sur la santé humaine et économique, le Canada se doit de prioriser la recherche de solutions à la MDC.
- Les politiques et les mesures devront comporter plusieurs niveaux et être axées sur le suivi et la surveillance des populations de cervidés sauvages (licences, prélèvements, inspections de la tête), en plus de prévoir l'aménagement de zones tampons où les cervidés seront abattus tant que la maladie continue de progresser.
- Il faut intensifier les efforts pour contrer l'amplification de la maladie dans la nature par les cervidés d'élevage (programmes volontaires de certification des troupeaux, tests à l'abattoir, décontamination des sols, clôtures supplémentaires, aucun repeuplement après une éclosion, compensations en cas de cessation des activités).
- Les recommandations du CMVC sont à appliquer le plus rapidement possible. On doit notamment multiplier les interventions de l'ACIA (enquête, contrôler les déplacements, dépeupler, compenser financièrement, nettoyer et désinfecter les lieux) lorsque la MDC est détectée chez les cervidés d'élevage des fermes situées dans une région, une province ou un territoire où la maladie n'y était pas. On doit également tester et récolter les cervidés sauvages des zones avoisinantes.

## Les actions spécifiques qui suivent devraient être sérieusement envisagées pour lutter contre la propagation de la MDC au Canada :

- 1** Ouvrir un dialogue à l'échelle nationale avec les parties prenantes stratégiques et les titulaires de droits pour élaborer une approche pancanadienne dans le but de trouver des moyens de freiner la propagation de la MDC.
- 2** Confier à un groupe d'experts d'étudier la stratégie canadienne de la biodiversité dans le cadre de la convention de la diversité biologique de l'ONU pour améliorer la gouvernance et les aspects juridiques et de faciliter les actions.
- 3** Améliorer la gouvernance entourant cette maladie animale à l'aide d'une approche « santé unique » alliant gouvernements, organismes, universités, instituts de recherche, industries, collectivités autochtones et ONG.
- 4** Intensifier la recherche sur les prions pour mieux comprendre la nature de la transmission, les frontières entre les espèces et la durée du potentiel infectieux des sols. Il sera alors possible de mettre au point de meilleures façons de contrôler ou d'éventuellement éliminer la MDC (vaccins et autres méthodes biologiques, méthodes pour restaurer les sols hautement contaminés). Du financement est requis pour un groupe de recherche national (de type PrioNet) axé sur la MDC et les autres maladies liées aux prions dans le système agroalimentaire.
- 5** Préparer un plan d'urgence en prévision du premier cas de transmission à un humain, ce qui n'est « pas improbable » dans un avenir proche selon les experts.
- 6** Fermer les élevages de cervidés (en offrant une compensation) et décontaminer le sol de toutes les fermes d'élevage où la maladie était présente, et bannir le repeuplement. Lorsque possible, le programme de restauration devrait prévoir la plantation d'arbres et de cultures liées aux biocarburants afin d'atténuer la contamination et d'offrir en même temps une source de revenus potentiels pour les propriétaires du terrain.
- 7** Renforcer les tests, la surveillance et le suivi auprès des cervidés d'élevage et sauvages (chassés) dans tout le pays. Il faudra peut-être de nouvelles lois provinciales et une plus grande collaboration entre les ministères responsables de la faune, des affaires autochtones, de la conservation et de l'agriculture.
- 8** Empêcher les chasseurs et les agriculteurs des cervidés d'élevage de les transporter et des produits dérivés entre les provinces et les pays.
- 9** Aménager des zones tampons entre les secteurs infectés et non infectés. Le gouvernement et les industries agricoles ont tout intérêt à trouver de nouvelles idées créatives pour limiter la propagation de la maladie dans ces zones, y inclus en partenaire avec les collectivités autochtones.
- 10** D'ici à ce qu'on trouve de meilleures solutions, procéder à l'abattage des cervidés dans les zones tampons, et spécialement entre les zones où l'on recense beaucoup de cas de la MDC et la limite sud des troupeaux de caribou boréal.
- 11** Prévenir la propagation dans les provinces et territoires non touchés par la maladie est une autre priorité urgente. Le plan pourrait tenir compte du zonage proposé dans le livre blanc du CMVC.

Bien qu'il semble n'y avoir aucune bonne solution, et même s'il nous manque des réponses, il faut absolument que les parties prenantes et les titulaires de droits trouvent des solutions à ce problème extrêmement complexe. Il en va de la réputation du Canada, ainsi que de ses splendides paysages sauvages et de la qualité de ses produits alimentaires. Sans action immédiate, la santé de la population et de l'environnement risquent d'en pâtir, tout comme les possibilités de croissance économique du secteur agricole canadien.